

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 685

Littérature et photographie

Hiver 2020

m : 11h30-14h20, HH123

Coordonnées

Professeur(e): Tara Collington

Bureau: ML 334B

Téléphone: 519-888-4567 Ext 36123

Heures de consultation: affichées sur LEARN / sur rendez-vous

Courriel: tcolling@uwaterloo.ca

Description

Depuis son avènement au milieu du 19e siècle, la photographie a toujours entretenu un rapport complexe avec la littérature. Alors qu'André Breton déclare, au début de *Nadja*, que « l'abondante illustration photographique a pour objet d'éliminer toute description », l'inclusion des photos dans un récit ne sert pas nécessairement à remplacer ou à réduire le texte écrit, et les photos peuvent être beaucoup plus que de simples « illustrations ». En fait, l'intérêt de la photo-littérature réside plutôt dans l'interaction entre texte et images, dans un échange intermédial qui donne naissance à un ouvrage hybride. La présence des photos dans un texte littéraire change aussi l'expérience de la lecture, créant souvent une lecture non linéaire ou fragmentée. Dans ce séminaire, nous allons examiner le rapport entre la littérature et la photographie sous plusieurs angles. Nous considérerons : la photographie comme thème dans les textes littéraires ; la tension entre la 'fiction' du récit et la 'réalité' de la photo ; ce que l'inclusion des photos dans un texte représente pour l'auteur ; différentes stratégies pour incorporer les photos dans les textes ; l'effet de la présence des photos sur la lecture et sur l'interprétation du texte littéraire, et ainsi de suite. Le corpus d'ouvrages primaires comprendra des romans, des biographies, des autofictions et des textes produits par des photographes pour 'narrer' leurs photos. Nous lirons aussi une variété de textes théoriques sur la photographie, sur l'ekphrasis d'une photo, et sur la photo-littérature.

Objectifs du cours

À la fin de ce séminaire l'étudiant(e) aura acquis les compétences suivantes :

- A. Utilisation de certaines théories liées à l'étude de la photographie;
- B. Lectures théoriques de livres et d'articles spécialisés dans le domaine, lectures analytiques des ouvrages au programme ;
- C. Comprendre les enjeux génériques, narratifs, interprétatifs et théoriques associés à la pratique de la photo-littérature
- D. Réflexion sur leur propre expérience de la photographie à la lumière des idées véhiculées par les textes et les théories à l'étude
- E. Sera amené(e) à rédiger des descriptions de photos

- F. Rédaction d'une dissertation littéraire sur un choix d'ouvrages au programme, en incorporant certaines notions théoriques

Manuels et œuvres à l'étude

- Barthes, Roland. La Chambre claire. Paris : Cahiers du cinéma Gallimard Seuil, 1980.
- Delerm, Philippe. Les Amoureux de d'Hôtel de Ville. Paris : Gallimard (Folio), 2000.
- Rodenbach, Georges. Bruges-la-Morte. (1892) Paris : Flammarion, 1998.
- Duperey, Anny. Le Voile noir. Paris : Editions du Seuil, 1992.
- Le Clézio, J.M.G. L'Africain. Paris : Gallimard (Folio), 2004.
- Laurens, Camille. Cet absent-là. Paris : Folio 2004.
- Calle, Sophie. Des Histoires vraies. Paris : Actes Sud, 2002.

Articles ou textes disponibles sur LEARN

- Montémont, Véronique, « Dites voir (sur l'ekphrasis). » (article)
- Tournier, Michel, « Les Suaires de Véronique. » (conte)
- Bourdieu, Pierre : « La photographie, indice et instrument d'intégration » (extrait)
- Benjamin, Walter : « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée. » (article, lire pp. 1 à 4)

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Trois ekphrasis de photo		30%
Ekphrasis 1	le 29 janvier	
Ekphrasis 2	le 4 mars	
Ekphrasis 3	le 25 mars	
Présentation orale sur un texte au programme	Selon le texte choisi	20%
Participation en classe - inclut la présentation des ekphrasis		10%
Dissertation	Le 8 avril	40%
Total		100%

Trois ekphrasis de photo

3 à 4 pages, taille 12, caractère Times New Roman, double interligne.

L'ekphrasis doit être accompagnée par la photo en question.

Ekphrasis 1 : la description d'une photo trouvée dans un journal, un magazine ou sur Internet. Cela pourrait être une photo connue, une photo journalistique, etc. Notez les détails de la photo qui attirent votre attention.

Ekphrasis 2 : la description d'une photo de famille. Ce travail doit fournir à la fois une ekphrasis et une histoire. Cela pourrait être personnelle : vous pouvez raconter l'histoire d'un ou de plusieurs membres de votre famille, ou d'un événement important. Vous pouvez aussi utiliser une photo tirée d'un magazine et inventer un récit.

Ekphrasis 3 : la description d'une photo d'un objet ou d'un lieu, à la Sophie Calle. Utilisez la photo

comme le point de départ pour raconter une histoire ou pour réfléchir à un sujet au choix. Vous pouvez prendre la photo de cet objet vous-même, ou vous pouvez vous servir d'une photo tirée d'un magazine.

Présentation orale

Durée : 25-30 minutes. Il s'agira de présenter une introduction à un texte au programme ou bien de d'analyser un thème particulier. Une liste de sujets et de dates possibles est affichée dans LEARN. Vous pouvez vous servir de PowerPoint.

Participation

Cette note tiendra compte de votre présence régulière et de votre participation active au cours (échanges d'idées, discussions). Cette note inclut aussi le partage des ekphrasis avec les autres membres de la classe: montrer la photo et lire le texte écrit (5 à 10 minutes par étudiant). Les jours où il faut rendre une ekphrasis, la première heure du cours sera consacrée à ce partage.

Dissertation

12 pages (maîtrise) 14 pages (doctorat), page titre, bibliographie (ouvrages théoriques et articles critiques), taille 12, caractère Times New Roman, double interligne.

La dissertation consistera en une analyse comparative entre deux textes à l'étude au choix. Vous pouvez aussi proposer un texte de photo-littérature qui ne figure pas au programme. Appuyée par des apports théoriques, cette dissertation pourrait examiner divers aspects du rapport entre la photographie et la littérature (photographie comme thème, fonction des photos dans le récit, effets sur la lecture, photographie et la mort, photographie et filiation, etc.). L'étudiant fera approuver le sujet par le professeur avant la rédaction.

Plan du cours

Selon le rythme du groupe, il est possible que ce programme soit légèrement modifié.

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	8 janvier	<ul style="list-style-type: none"> présentation du cours petite histoire de la photographie introduction au rapport entre la photographie et la littérature 	<ul style="list-style-type: none"> Benjamin : « L'œuvre d'art » pp. 1-4 (à lire ensemble en classe) 	
2	15 janvier	<ul style="list-style-type: none"> la « lecture » d'une photo la pulsion narrative studium et punctum/ ekphrasis 	<ul style="list-style-type: none"> <i>La Chambre claire, Partie I</i> « Dites voir (sur l'ekphrasis) » 	
3	22 janvier	<ul style="list-style-type: none"> la photographie comme thème « Le Baiser de l'Hôtel de Ville » nostalgie et traces matérielles 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Les Amoureux de l'Hôtel de Ville</i> 	
4	29 janvier	<ul style="list-style-type: none"> Ekphrasis 1 à présenter la photographie et la mort 	<ul style="list-style-type: none"> <i>La Chambre claire</i> Partie II « Les suaires de Véronique » 	Ekphrasis 1
5	5 février	<ul style="list-style-type: none"> fonctions de la photo à l'intérieur du roman genèse du projet disposition des photos 	<ul style="list-style-type: none"> « Enquête du Mercure de France » (BLM pp. 319-334) <i>Bruges-la-morte</i> 	
6	12 février	<ul style="list-style-type: none"> Bruges comme 'personnage' l'amour obsessionnel 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Bruges-la-morte</i> 	
7	26 février	<ul style="list-style-type: none"> la photo de famille famille et filiation genèse du projet disposition des photos 	<ul style="list-style-type: none"> « La photographie, indice et instrument d'intégration » <i>Le Voile Noir</i> 	
8	4 mars	<ul style="list-style-type: none"> Ekphrasis 2 à présenter le portrait du père le portrait de la mère faire son deuil 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Le Voile noir</i> 	Ekphrasis 2
9	11 mars	<ul style="list-style-type: none"> genèse du projet disposition des photos rapport texte/photos 	<ul style="list-style-type: none"> <i>L'Africain</i> 	
10	18 mars	<ul style="list-style-type: none"> le portrait de l'Afrique le portrait du père la photo in absentia 	<ul style="list-style-type: none"> <i>L'Africain</i> 	
11	25 mars	<ul style="list-style-type: none"> la photo in absentia la photographie et la mort 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Cet Absent-là</i> 	Ekphrasis 3
12	1 avril	<ul style="list-style-type: none"> Ekphrasis 3 à présenter la pratique photographique de S. Calle Conclusions 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Des Histoires vraies</i> 	

Règlements du cours

Remise des travaux

La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour. Les travaux remis plus de 7 jours (incluant les week-ends) après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel.

Travail de groupe

Le travail de groupe est accepté dans ce cours dans la mesure où les étudiants peuvent s'échanger des idées sur des ekphrasis lors des présentations en classe, en vue d'améliorer le prochain travail. Les étudiants qui présentent sur le même texte pourraient et devraient se consulter pour bien délimiter le sujet de chaque présentation. Mais la présentation, les ekphrasis et la dissertation sont des travaux individuels.

Absence

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage](#) and the [Arts Academic Integrity Office](#) Webpage for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and](#)

[Grievances, Section 4](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70) (https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](#). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](#).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](#).

Note for Students with Disabilities

The [AccessAbility Services](#), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.

Intellectual Property.

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).